

CONDITIONS DE VENTES

Mis à jour le 19/03/2021

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales régissent les relations entre la société CAPTAIN WILD (ci-après la "Société") agence de voyage dont l'activité est soumise aux dispositions des articles L. 211-1 et suivants du Code du Tourisme, avec le client (ci-après le "Client") et les participants au voyage désignés par le Client dans le cadre de l'organisation de Séjours sportifs d'apprentissage en pleine nature en France et à l'étranger (ci-après le "Séjours"), incluant du test matériel et encadrés par des professionnels diplômés liés à la discipline, tels que des guides de haute montagne, des accompagnateurs spécialisés, ou encore des professionnels du sport, objets des présentes.

L'ensemble contractuel (ci-après le "Contrat") est constitué des présentes Conditions Générales de Vente et du Contrat de Vente et documents relatifs aux prestations visées dans le paragraphe précédent et qui ont été remis au Client.

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société est une SAS au capital social de 16 680 EUR, immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 852 697 143, dont le siège social est situé Route de la Bouvarde, Park Nord, 74370 Epagny Metz-Tessy (France).

Captain Wild dispose d'une garantie financière auprès de GROUPAMA Assurance-Crédit & Caution, organisme répondant aux conditions prévues par les articles R. 211-26 et R. 211-29 du code du tourisme, situé au 132, rue des trois Fontanot - 92000 Nanterre.

Captain Wild est assurée au titre de l'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°145 987 966. Dénomination de l'entreprise d'assurance MMA, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 09.

Immatriculation Atout France au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant IM069190020

Président: Guillaume RODELLAS

Directeur Général: Guillaume NOEL

1- OBJET

Depuis notre site internet www.captainwild.com (ci-après, le "Site"), nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités de chaque Séjour. Vous pourrez notamment consulter le programme jour par jour, des

informations pratiques sur la destination et prendre connaissance de toutes les informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants..). Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des Séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations relatives au niveau d'implication physique requis pour entreprendre le Séjour envisagé. Il incombe à chaque Client de déterminer, en fonction des informations délivrées, s'il dispose des capacités nécessaires. En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de Captain Wild ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre le Séjour envisagé.

Les Conditions de Vente précisent en outre la politique d'annulation et de remboursement pratiquée par la Société, les limitations éventuelles de sa responsabilité vis-à-vis des Clients ainsi que certaines informations relatives aux Prestations Touristiques dans leur ensemble (risques, formalités administratives et sanitaires, conditions de paiement et de participation, etc.).

2- INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Conformément aux articles L. 211-8 et R. 211-4 du Code du Tourisme, la Société informe les Clients au moyen d'un Récapitulatif, préalablement à la validation de leur réservation, des caractéristiques principales des prestations proposées

relatives au transport et au Séjour, des coordonnées de l'organisateur, du prix et des modalités de paiement, des conditions d'annulation et de résolution de la réservation, des informations sur les assurances et des conditions de franchissement des frontières.

Pour plus d'informations sur le résumé des droits des clients cliquez [ici](#).

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code du Tourisme, les informations précontractuelles communiquées aux Clients font partie intégrante du Contrat et ne peuvent être modifiées, sauf si les Parties en conviennent expressément autrement.

La Société communique aux Clients toutes les modifications relatives aux informations précontractuelles de façon claire, compréhensible et apparente, avant la conclusion du Contrat.

3- INSCRIPTION

3.1 - Modalités d'inscription

Pour vous inscrire à l'un de nos Séjours, plusieurs options vous sont proposées :

- Directement sur le Site : Choisissez votre Séjour, sélectionnez la date qui convient, inscrivez vous au site si ce n'est pas déjà fait, remplissez les informations demandées,

sélectionnez le critère Assurance Annulation adapté et cliquez sur "valider et payer". Trois options de paiement vous seront proposées : Paiement par carte bancaire en 1 fois, paiement par carte bancaire en 2 fois sans frais (disponible uniquement 45 jours avant le départ du Séjour), et paiement via Paypal. La réservation de votre place au Séjour ne se fera qu'au moment du règlement de la totalité ou du premier acompte. Les frais bancaires éventuels liés à ce type de transaction restent à la charge du Client.

- Par téléphone et/ou mail : Vous pouvez également nous solliciter par téléphone pour faire une demande d'inscription sur un Séjour. Un conseiller Captain Wild s'occupera de réserver votre Séjour et vous enverra un lien de règlement via le Crédit-Agricole pour un paiement en une fois. Nous n'acceptons pas le paiement en 2 fois sans frais par téléphone et/ou mail. Les frais bancaires éventuels liés à ce type de transaction restent à la charge du Client.

Pour toute inscription sur Site, la réception d'un e-mail de Captain Wild accompagné d'une facture confirme la prise en compte de la demande de réservation et du paiement de la totalité ou de l'acompte du prix du Séjour. Lors du paiement en 2 fois sans frais, vous recevrez un reçu bancaire lors du règlement du 2ème acompte.

Conformément à l'art. L. 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage. Le solde du prix du voyage doit impérativement être réglé au plus tard 15 jours avant le départ. L'inscription doit être effectuée aux noms et prénoms des voyageurs tels qu'ils figurent sur le document d'identité utilisé

pour le Séjour. Il relève de la responsabilité de chaque Client de vérifier la conformité de l'orthographe des noms et prénoms figurant sur les documents de voyage (billets, visa, etc.) avec ceux inscrits sur les papiers d'identité. En cas de non-conformité, vous n'aurez droit à aucun remboursement en cas de refus d'embarquement.

3.2 - Accessibilité / Capacités

Nos Séjours requièrent une implication physique plus ou moins importante en fonction du niveau sportif requis et ne sont donc pas adaptables et /ou accessibles à tous. Nous vous invitons à nous contacter pour de plus amples informations sur l'accessibilité de nos Séjours.

Dans ce cadre, la Société se réserve le droit de refuser l'inscription de participants ne justifiant pas des prérequis obligatoires. La Société et les professionnels encadrants se réservent le droit de refuser le départ d'un Séjour à un Client qui n'est pas jugé apte dans une ou plusieurs des disciplines concernées. Le départ sera annulé ou la discipline échangée par une alternative lorsque cela sera possible, sans que le client ne puisse prétendre à aucune indemnisation.

3.3 - Encadrement

Les Séjours proposés par la Société sont encadrés par des professionnels diplômés (tels que des guides de haute montagne ou des professionnels du sport).

En cas d'impossibilité d'encadrement d'un Séjour par le professionnel initialement prévu, celui-ci sera remplacé par la Société par un professionnel aux compétences équivalentes.

Le professionnel accompagnant est le seul à pouvoir décider de modifier le programme initialement prévu, notamment pour tenir compte des conditions météorologiques. Le professionnel accompagnant pourra, le cas échéant, proposer un itinéraire de remplacement ; les éventuels frais supplémentaires occasionnés restent à la charge du Client.

3.4 - Creation de contenu

Captain Wild propose des activités de tests de matériel pendant les Séjours liés à des partenaires externes. Ces partenariats peuvent amener à la réalisation de contenu media (photographie et video) et de remontée d'avis Clients suite aux tests produits. Ces activités devront être communiquées par Captain Wild avant le départ et bien indiqué dans le carnet de bord résumant l'ensemble du Séjour. En validant la case "droits à l'image" au sein du carnet de bord du Séjour, le Client donne ses droits à l'utilisation de son image et de ses avis par Captain Wild et les partenaires, comme indiqué sur l'article 10.2 sur les droits à l'image.

Le Client peut légalement décider de ne pas donner ses droits à l'image et/ou de donner son avis sur les produits. Il suffit de ne pas cocher la case "droits à l'image" dans le carnet de bord du Séjour, mais le Client ne pourra prétendre au contenu réalisé lors du Séjour, ni à une annulation du Séjour ou même demander un remboursement ou indemnisation. Captain Wild et les partenaires s'engagent à ne pas diffuser de contenu présentant le Client.

3.5 - Formalités administratives et sanitaires

Les informations relatives aux formalités administratives et sanitaires sont communiquées par Captain Wild. Il incombe à chaque Client de s'assurer avant le départ qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé (passeport, visa, certificat de vaccination) et de respecter ces formalités au cours du voyage. Ces informations sont exposées dans la fiche technique préalablement à l'inscription. Elles peuvent évoluer en fonction des changements de la situation administrative du pays. Elles concernent les ressortissants français.

Pour les autres nationalités, Captain Wild se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Tous les frais relatifs à ces démarches sont à la charge du Client. Aucun remboursement du prix du voyage ne sera effectué si le voyageur se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ en raison du non-respect de ces formalités.

3.6 - Personnes Mineures

Les Prestations Touristiques ne sont pas destinées aux personnes mineures, entendues comme les personnes ayant moins de dix-huit (18) ans.

La Société se réserve le droit de refuser la participation de tout mineur, ainsi que toute personne qui souhaiterait participer à des Prestations Touristiques, en fonction de sa condition physique, ou encore si la Société juge qu'il existe des risques quelconques pour la sécurité et/ou la santé de cette personne.

Toutefois, la Société peut autoriser la participation de mineurs aux Prestations Touristiques, lorsque les conditions techniques le permettent et s'ils sont accompagnés des personnes majeures qui en sont responsables légalement (père, mère ou tuteur) pendant toute la durée des Prestations Touristiques concernées.

Le cas échéant, l'acceptation par la Société d'un mineur parmi les participants à des Prestations Touristiques ne saurait en aucun cas s'analyser, comme l'acceptation de la prise en charge de ce mineur en lieu et place de son responsable légal.

Si la participation d'un mineur est autorisée, les demandes de réservation concernant des mineurs doivent par conséquent être formulées par les personnes qui en sont responsables légalement (père, mère ou tuteur).

Toute réservation doit être effectuée exclusivement par ledit responsable de la personne mineure et précédée de la mention

« accord du père / de la mère / du tuteur [nom et prénom] de [nom et prénom du mineur », ainsi que d'une attestation manuscrite sur l'honneur.

Par ailleurs, ledit responsable du mineur doit s'assurer que celui-ci remplit l'ensemble des conditions requises pour la participation aux Prestations Touristiques (telles que l'âge, le niveau requis, les conditions physiques du mineur, la possession de l'ensemble des documents d'identité requis en cours de validité et l'accomplissement de l'ensemble formalités administratives et sanitaires, etc.).

3.7 - Sécurité

Il relève de la responsabilité de chaque Client de prendre connaissance des consignes de sécurité diffusées par les autorités locales et des recommandations aux voyageurs faites par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) sur le site www.diplomatie.gouv.fr et les respecter. Ces informations pouvant évoluer jusqu'à la date du départ, il est vivement conseillé de les consulter régulièrement.

4- PRIX ET REGLEMENT

4.1 - Prix du Séjour

Tous les prix sont indiqués en euros, taxes comprises. Ce que le prix comprend et ne comprend pas est indiqué dans la fiche technique, dit carnet de bord de chaque Séjour. Le prix du Séjour est indiqué, pour chaque départ, sur le Site. Le prix total facturé comprend les prestations supplémentaires sollicitées par le Client. Le prix total du Séjour, incluant les suppléments éventuels acceptés, est communiqué au Client puis mentionné sur une nouvelle facture.

4.2 - Modalités de révision du prix

Le prix de nos Séjours est ferme, définitif et en euros. Toutefois, conformément à l'article L211-12 du Code de Tourisme, le prix pourra être ajusté à la hausse ou à la baisse, jusqu'à 20 jours avant la date de départ, sans possibilité d'annulation/résolution de votre part, l'une ou l'autre (ou les deux) évolutions de prix suivantes: - du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie ; - Du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports. Tout refus, de la part du ou des Clients de s'acquitter de cet ajustement, dès lors qu'il n'est pas significatif, sera considéré comme une annulation / résolution de la part du/es Client(s) et il sera fait application des frais d'annulation/résolution de l'article 6.1.

4.3 - Modalités de paiement

Vous pouvez payer les montants à régler pour votre Séjour :

- Sur le Site : La totalité du prix du Séjour par carte bancaire. Vous recevrez une facture de confirmation par e-mail.
- Sur le Site : La totalité du prix du Séjour par **Paypal**. Vous recevrez une facture de confirmation par e-mail.
- Sur le Site : Paiement en 2 fois sans frais par carte bancaire (option disponible uniquement 45 jours avant le départ du Séjour). Un acompte de 40% vous sera facturé immédiatement. Vous recevrez une facture de confirmation par e-mail. Le paiement du 2ème acompte de 60% se fera 30 jours après l'inscription par prélèvement bancaire, sans frais. Vous recevrez un reçu bancaire.
- A distance par téléphone et/ou mail : La totalité du prix du Séjour par carte bancaire. Un conseiller Captain Wild vous enverra un lien de règlement par mail via le Crédit Agricole. Vous recevrez une facture de confirmation par e-mail. Vous ne pouvez pas régler en 2 fois sans frais par téléphone et/ou mail.

Les frais bancaires éventuels liés à ces types de transaction restent à la charge du Client.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre Séjour à la date prévue pourra être considérée comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/ résolution visés à l'article 6.1 ci-après.

En cas d'inscription à moins de 45 jours avant le départ, la totalité du prix du Séjour est à régler lors de l'inscription. Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Captain Wild, il sera adressé à la personne signataire du bulletin d'inscription et/ou qui a validé l'inscription sur le Site, une facture.

5- ASSURANCES

La Société propose à ses Clients la possibilité de souscrire à une assurance annulation, au moment du règlement du Séjour par l'intermédiaire de la société d'assurance et de courtage AVA. Ces assurances proposent une couverture adaptée aux Séjours proposés.

La société offre l'assurance assistance-rapatriement sur l'Europe à ses Clients, afin de garantir la couverture de l'assurance sur les activités et Séjour proposés par Captain Wild.

La documentation relative aux conditions générales et particulières des assurances mises en place par la société d'assurance et de courtage AVA est disponible sur le Site de la Société sur la rubrique Assurances.

6- CONDITIONS D'ANNULATION / MODIFICATION CLIENT

6.1 - Annulation avant la date de départ pour le client

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre Séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Captain Wild par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre Séjour, il sera fait application de frais d'annulation suivant les dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- A plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total T.T.C. du Séjour, hors assurance,
- De 60 à 45 jours du départ : 30% du prix total T.T.C. du Séjour, hors assurance,
- De 44 à 21 jours : 40 % du prix total T.T.C. du Séjour, hors assurance,
- De 21 à la date de départ : 100 % du prix total T.T.C. du Séjour, hors assurance,
- En cas de non-présentation le jour du départ : 100 % du prix Total T.T.C. du Séjour figurant sur la facture.

Afin d'éviter les frais d'annulation (dans les conditions énoncées ci-dessus, et hors coût de l'assurance et éventuelle franchise), vous avez la possibilité de souscrire à une assurance annulation au moment de l'inscription au Séjour sur le Site. Nous vous invitons à vous référer à l'article 5 pour plus d'informations.

La prime d'assurance, les frais de visa et d'envoi de passeport ne sont pas remboursables ni par Captain Wild ni par l'assureur. L'annulation de Séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du Séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation du Séjour par Captain Wild, pour raisons météorologique, manque de participants, ou autre, les frais d'assurance annulation ne sont pas remboursables, ni par Captain Wild, ni par la société d'assurance AVA. En cas de décalage de la date du Séjour, l'assurance annulation souscrite par le Client est automatiquement décalée sur la nouvelle date du Séjour, à condition que ce dernier soit identique dans le programme et prix.

6.2 - Annulation avant la date de départ par certains Clients et maintien du Séjour pour les autres

Si un ou plusieurs Clients inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un Séjour maintenu

pour les autres participants, il sera fait application pour celui ou ceux qui annule(nt) des frais ci-dessous :

- Pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème de frais d'annulation de l'article 6.1 sera/ont calculé(s) pour le(s) Client(s) qui annule(nt) sur le prix des prestations personnelles non consommées du Séjour à la date de l'annulation,
- Pour les prestations partagées maintenues pour les participants au Séjour : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote-part des prestations partagées du Séjour.

Lorsque plusieurs Clients sont inscrits sur la même réservation et que l'un d'eux annule son Séjour, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par Captain Wild, quel que soit l'auteur du versement. Pour toute annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au Séjour souscrit chez Captain Wild et engagés par le ou les Client(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du Séjour et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

6.3 - Autres prestations

Après l'inscription au Séjour et avant la date de départ, toute demande de modification (ajouts ou retraits (prolongation, retour

différé, changement d'hébergement....)) de prestations, ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Captain Wild et le paiement à Captain Wild des frais induits, par tous moyens auprès de Captain Wild pour permettre un encaissement. Faute d'encaissement, Captain Wild ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

A compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du Séjour ne donnera lieu à aucun remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du Séjour sera à payer préalablement auprès de Captain Wild ou des prestataires désignés.

6.4 - Cession de contrat

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le Séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Captain Wild de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du Séjour. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du Séjour.

Dans ce cadre, la Société se réserve le droit de refuser l'inscription du cessionnaire ne justifiant pas des prérequis obligatoires selon

l'article 3.2. La Société et les professionnels encadrants se réservent le droit de refuser le départ d'un Séjour à un Client qui n'est pas jugé apte dans une ou plusieurs des disciplines concernées. Le départ sera annulé ou la discipline échangée par une alternative lorsque cela sera possible, sans que le client ne puisse prétendre à aucune indemnisation.

6.5 - Cas annulation Carte Cadeau

Après l'achat d'une carte cadeau, vous avez 14 jours pour vous rétracter. Au-delà de ce délai, le remboursement n'est plus possible et la carte peut être utilisée sur n'importe quel séjour du site pour une durée de 2 ans à partir de la date d'achat.

7- CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DE CAPTAIN WILD

7.1 - Nombre de participants insuffisants

Compte tenu des spécificités des Séjours proposés par Captain Wild, un nombre minimum de participants par Séjour peut être imposé. Ce nombre est alors précisé dans la fiche technique du Séjour. Nous pouvons exceptionnellement être contraint d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard 7 jours avant le début du Séjour.

Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront restitués, hors prime d'assurance, et sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets de transport, hôtel, matériel nécessaire au voyage, frais administratifs).

7.2 - Annulation ou modification de prestations en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables

Captain Wild peut être amenée à modifier le programme d'un Séjour et/ou annuler le Séjour en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables, et notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des Clients ou en raison de l'injonction d'une autorité administrative. Dans un pareil cas, Captain Wild se réserve notamment le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du Client ne peut être assurée, et ce sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité, autre que le remboursement des prestations non réalisées.

8- MODALITÉS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX SÉJOURS

8.1 - Documents fournis par Captain Wild

Avant la date de départ et après le paiement de la totalité du prix du Séjour, Captain Wild adressera aux Clients, les documents suivants :

- le guide de Séjour, dit carnet de bord, comprenant un descriptif précis des étapes de chaque jour, du matériel nécessaire à l'activité, un récapitulatif des prestations comprises dans le prix,
- les numéros de téléphone des contacts utiles sur place.

Avertissement : le guide de Séjour est établi selon les derniers éléments connus à la date de sa rédaction. Néanmoins, des impondérables et événements indépendants de notre volonté sont toujours possibles et peuvent entraîner une modification sur place.

8.2 - Assurances

Chaque Client déclare avoir été pleinement informé par Captain Wild de l'importance fondamentale de ses couvertures et de la nécessité absolue d'en être muni avant le départ. En conséquence, la responsabilité de Captain Wild ne saurait être recherchée si un ou plusieurs Client(s) n'a/n'ont pas souscrit d'assurance annulation, ou a/ont souscrit une convention d'assurance insuffisante.

9- RESPONSABILITÉ

9.1 - Responsabilité civile professionnelle

Conformément à la réglementation de la profession Captain Wild est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de

GROUPAMA Assurance-Crédit & Caution, organisme répondant aux conditions prévues par les articles R. 211-26 et R. 211-29 du code du tourisme, situé au 132, rue des trois Fontanot - 92000 Nanterre

9.2 - Responsabilité de Captain Wild

Captain Wild ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des événements suivants :

- Perte ou vol des billets de transport et autres tickets par le(s) Client(s)
- Défaut de présentation auprès des autorités et/ou transporteurs (compagnies aériennes etc..) des documents administratifs et/ ou sanitaires requis pour entreprendre le Stage et/ou franchir les frontières, conformément aux informations données par Captain Wild,
- Arrivée après l'horaire prévu à l'enregistrement et/ou à l'embarquement de tout trajet de transport notamment aérien, ainsi qu'au rendez vous du Séjour. Aucun remboursement du billet de transport et du Séjour ne sera dû par Captain Wild dans cette hypothèse,
- Événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à Captain Wild, émeutes étrangères à Captain Wild, incidents techniques ou administratifs extérieurs à Captain Wild, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards (y compris dans les services d'expédition du courrier...), pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des Clients,

- Annulation imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables, et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des Clients, et/ou injonction d'une autorité administrative : dans cette hypothèse, Captain Wild se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus à l'effet d'assurer la sécurité des Clients, sans recours possible de ces derniers.

En cas de mise en jeu de la responsabilité de Captain Wild en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L 211-17-IV du Code du Tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de Captain Wild sera égale à trois fois le prix total du Séjour. Nous vous rappelons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents Clients au Séjour s'engage à transmettre à chaque Clients les informations fournies par Captain Wild concernant le voyage de sorte que Captain Wild ne puisse être tenue pour responsable de tout défaut ou omission dans la transmission de ces informations.

9.3 - Risques encourus

Nous vous rappelons que Captain Wild organise des Séjours sportifs, en terrain naturel dits "d'aventure", qui peuvent donc être plus ou moins éloignés des infrastructures d'assistance et dans des régions difficiles d'accès. Chaque Client doit se conformer aux conseils donnés dans les fiches techniques et par le guide-accompagnateur, ou dans le carnet de route. Chaque Client doit être conscient qu'il peut courir des risques de tout ordre dus aux

conditions locales (mauvais état des routes et moyens de communication, éloignement des centres médicaux, situation politique ou sanitaire, etc.). Il les assume en toute connaissance de cause. De même, Captain Wild ne saurait être responsable de l'imprudence individuelle d'un ou de plusieurs Client(s), Captain Wild et le guide-accompagnateur se réservant le droit d'exclure, à tout moment, un ou plusieurs Client(s) dont le comportement mettrait en danger la sécurité du groupe ou son bien-être, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client.

9.4 - Acheminement avant le départ et au retour du Séjour

Pour chaque Client qui organise seul ses prestations pré et post acheminement (transport...) jusqu'au lieu de commencement du Séjour et jusqu'à votre domicile au retour du Séjour, Captain Wild recommande d'acheter des prestations (titres de transport et autres...) modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/ports/gares raisonnables. En cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers ou du fait du Client, qui modifierait les prestations du Séjour souscrites chez Captain Wild et/ou impliquerait la modification des prestations réservées par le(s) Client(s) (non incluses dans votre Séjour), Captain Wild ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

10- INFORMATIONS PERSONNELLES

10.1 - Informations personnelles

Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatisé par Captain Wild, SAS immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 852 697 143, dont le siège social est situé au Route de la Bouvarde, Park Nord, 74370 Epagny Metz-Tessy, en sa qualité de responsable de traitement.

Certaines informations doivent être obligatoirement fournies à Captain Wild SAS lors de votre demande en vue de la souscription d'un Séjour. A défaut de les fournir, vos demandes ne pourront malheureusement pas être traitées. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour nous permettre de vous proposer les prestations d'un contrat ayant pour objet la réalisation d'une prestation touristique. Les informations personnelles collectées sont utilisées pour vous permettre d'accéder à toutes les informations concernant vos demandes de Séjour ou vos Séjours, l'exécution de vos demandes (devis, réalisation de prestations touristiques), vous proposer des services ou offres similaires susceptibles de vous intéresser, réaliser des statistiques, vous inscrire à votre demande à des newsletters et vous communiquer avec votre accord des informations relatives à Captain Wild et ses partenaires (nouveauités, produits et services, prospection commerciale et offres personnalisées).

Nous tenons à vous informer qu'afin de permettre l'exécution de votre commande de prestations de touristique, vos données seront communiquées aux partenaires de Captain Wild, fournisseurs des prestations de services réservées (hôteliers, transporteurs, guides...) ou aux prestataires techniques (informatique, hébergement, distribution d'emails, prestataire de paiement en ligne etc.), lesquels pourront être situés hors de l'Union Européenne.

Notre société et/ou partenaires s'engagent à n'utiliser vos données personnelles que pour exécuter certaines tâches indispensables à la réalisation de votre prestation touristique, dans le strict respect de vos droits en matière de protection des données personnelles et conformément à la législation en vigueur. Captain Wild s'engage à ne pas transférer ni vendre des données à caractère personnel vous concernant à des tiers non partenaires.

Vos données sont conservées le temps de notre relation contractuelle et pour la durée nécessaire pour répondre à une obligation légale ou réglementaire. Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition (notamment à l'envoi de communications marketing), de rectification, de limitation et de suppression ainsi qu'un droit à la portabilité sur les données nominatives vous concernant. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal à l'adresse suivante : Captain Wild SAS, Route de la Bouvarde, Park Nord, 74370 Epagny Metz-Tessy

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que nous ne respectons pas les réglementations applicables en matière de données personnelles. Pour plus d'informations sur notre manière de collecter et traiter vos données personnelles, veuillez consulter notre politique en matière de confidentialité et de cookies accessible sur le Site, rubrique « politique de confidentialité ». Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation vous avez la possibilité de vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

10.2 - Droits à l'image

Nous vous rappelons que Captain Wild travaille avec des partenaires pouvant demander la création de contenu media (photographie et video) lors du Séjour. Ce contenu a pour vocation d'être partagé sur les différents canaux de communication (sites, réseaux sociaux) des partenaires, des Clients ayant effectué le Séjour et de la Société Captain Wild.

En transmettant ses témoignages et photos à la Société, les Clients acceptent que ces contenus soient notamment utilisés par la Société et les partenaires du Séjour sur l'ensemble de ses supports de communication, sans pouvoir solliciter une quelconque compensation à ce titre.

Par ailleurs, lors des Séjours sportifs organisés par la Société, auxquels les Clients participent, la Société peut être amenée à prendre des photographies et/ou vidéos dans un but promotionnel ultérieur. Les Clients qui pourraient apparaître sur ces photographies cèdent l'intégralité de leur droit à l'image à la Société, sans pouvoir solliciter une quelconque compensation à ce titre.

Les articles 226-1 à 226-8 du Code civil précisent que « tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, il va de soi que la publication ou la reproduction d'une image (photographie ou vidéo) sur laquelle une personne est facilement reconnaissable n'est autorisée qu'avec son consentement préalable, et ce, que l'image soit préjudiciable ou non. Lorsque le sujet apparaît dans une foule (et qu'il n'est pas clairement le sujet central), qu'il apparaît de dos ou de loin, la règle ne s'applique pas.

Pour pouvoir partager ou publier des photos et/ou vidéos légalement, Captain Wild doit demander un document qui doit être signé par la ou les personnes concernées. Ce document doit faire apparaître les mentions permettant de déterminer l'image concernée et une autorisation spécifique selon l'utilisation qui en sera faite.

11- RÉCLAMATION

11.1 - Durant le Séjour

Nous vous invitons à contacter Captain Wild si vous constatez une non-conformité dans la réalisation des prestations de votre Séjour. En cas de réclamation, il sera, le cas échéant, tenu compte de votre absence de signalement de toute non-conformité dans la réalisation des prestations au cours de votre Séjour dès lors qu'elle pourrait avoir des conséquences financières.

11.2 - Après le Séjour

Chaque Client a la possibilité d'adresser une réclamation sur les conditions de réalisation des prestations de son Séjour par écrit à Captain Wild SAS, Route de la Bouvarde, Park Nord, 74370 Epagny Metz-Tessy - dans les meilleurs délais suivant la date de retour du Séjour, accompagnée des pièces justificatives. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai maximum de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17. Toutes les modalités de saisine sont également disponibles sur le site internet: www.mtv.travel.

12- MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE VENTE

Captain Wild se réserve le droit de modifier ou de mettre à jour les présentes conditions de vente à tout moment sans préavis. La version en vigueur est affichée sur le Site. La version des conditions de vente applicable à la réservation du Séjour est celle en vigueur au jour de la réservation.

13- DROITS DU CLIENT

La combinaison de services de Séjour qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le

code du tourisme. Captain Wild sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Captain Wild dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 cliquez [ici](#).